

LIEU D'INTERVENTION DE NOS EQUIPES :

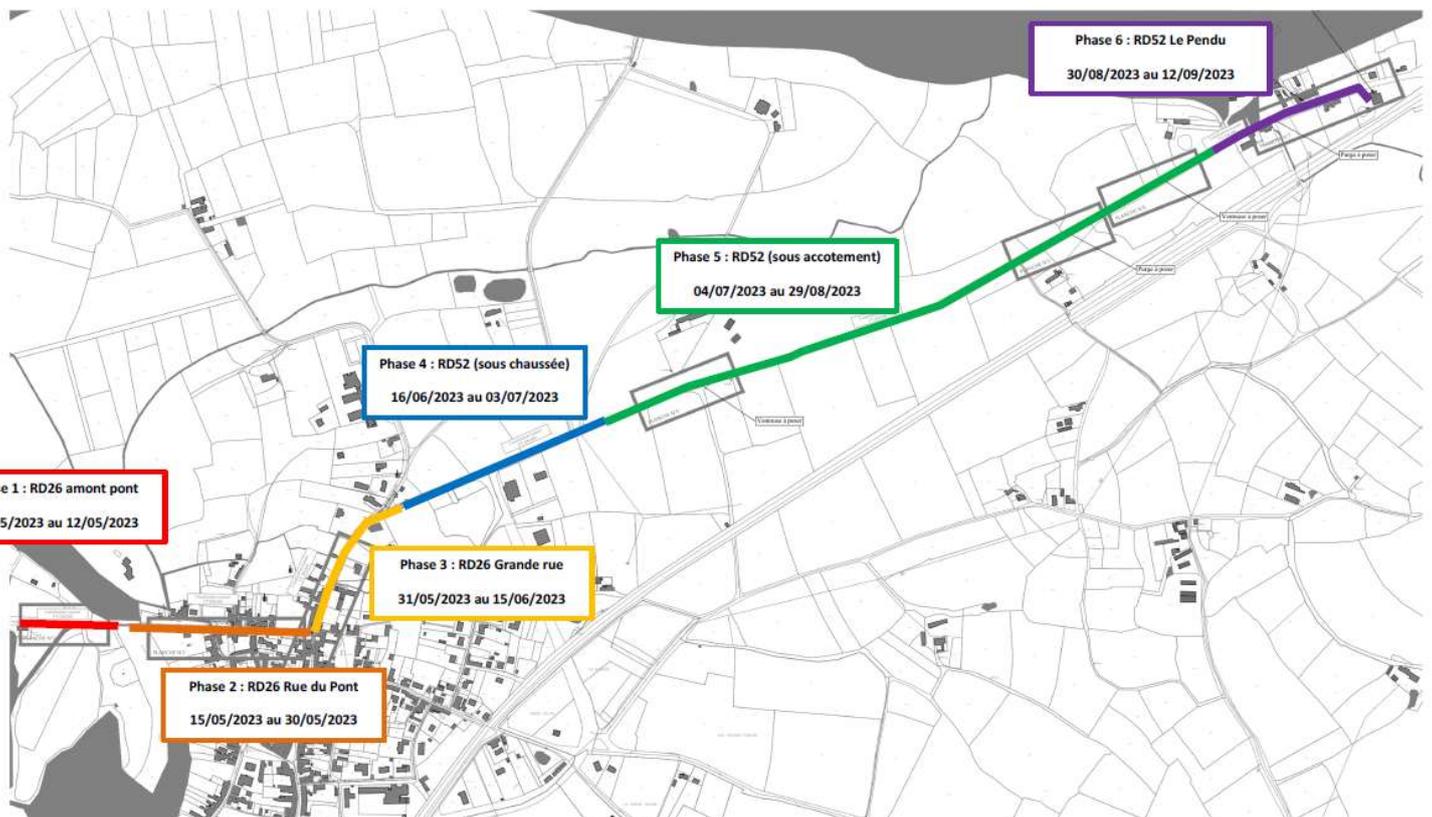
Rue du pont – grande rue – RD 52 – Le Pendu

DATE ET DUREE D'INTERVENTION :

Début du chantier : lundi 15 mai 2023

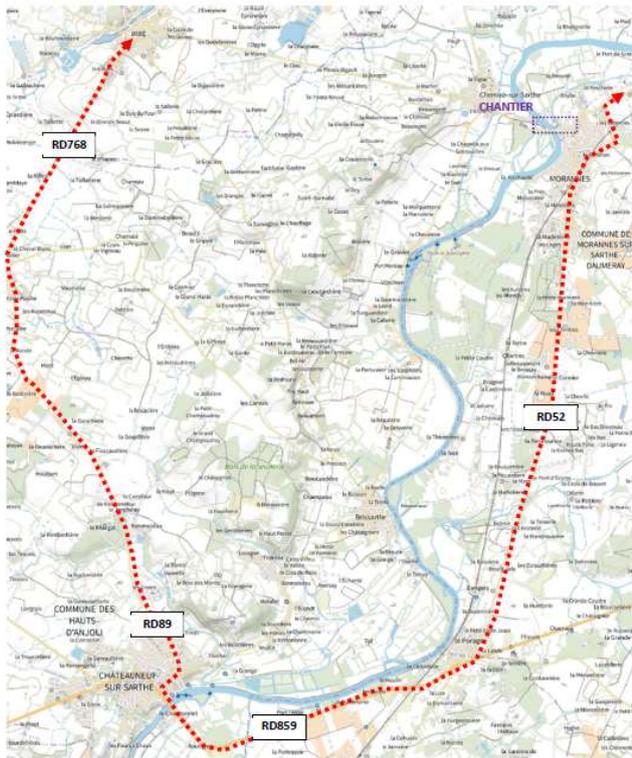
Fin du chantier : mardi 12 septembre 2023

PHASAGE GENERAL

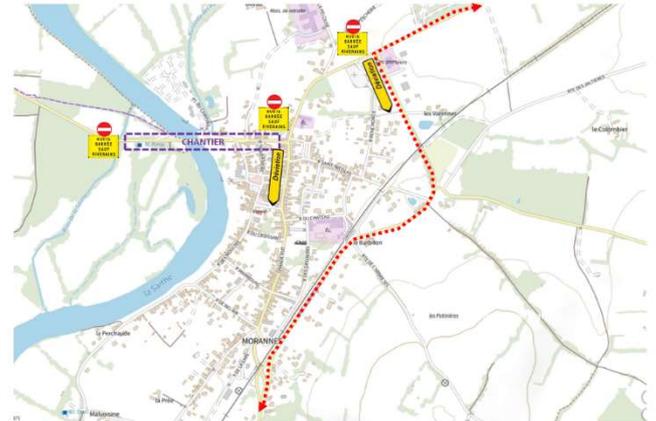


Durant les travaux, des restrictions de circulations seront mises en place :

- Pendant deux journées entre le 15/5/23 et le 30/5/23 (dates à préciser) : le pont sur la Sarthe sera fermé à la circulation et une déviation vers le pont de Chateaufort-sur-Sarthe sera mise en place ;



Déviation VL phase 1 & 2



- Du 15/5/23 au 30/5/23 : la rue du pont sera en partie barrée à la circulation, une déviation sera mise en place dans le bourg pour les véhicules légers afin de passer le pont de Morannes depuis la rue Dr Picard en contournant les travaux ;
- Le reste de la durée des travaux : le pont sera ouvert à la circulation alternée par feux, les rues seront, par tronçons, en circulation alternée assorti d'une limitation de vitesse à 50km/h et d'une interdiction de dépasser. Les abords du chantier seront interdits au stationnement. Les riverains, sauf exception très ponctuelle, pourront toujours accéder jusqu'à leur habitation.

En particulier, sur la rue Docteur Picard, le stationnement sera interdit aussi longtemps que cette rue sera utilisée en déviation.

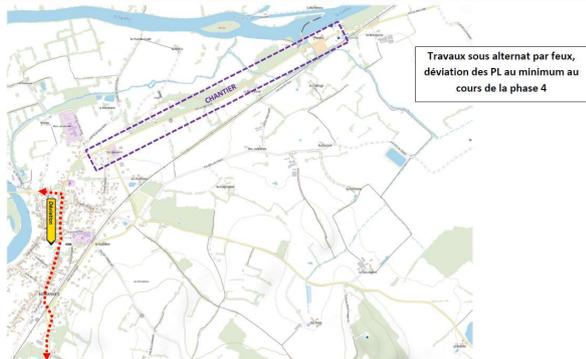
Les commerces du bourg de Morannes-sur-Sarthe resteront ouverts et accessibles pendant la durée des travaux.

L'entreprise DURAND (en charge de travaux) mettra en place des panneaux de signalisation indiquant les différentes déviations, circulations alternées ou autres contraintes d'accessibilités.

Le service de collecte des déchets 3RDANJOU vous informera directement s'il y a des changements sur la collecte des ordures ménagères. Le service de transports scolaires ALEOP informera directement ses usagers s'il y a des changements sur ses dessertes et arrêts de bus.

Il n'est pas prévu de coupure d'eau potable car la conduite d'eau concernée ne distribue aucune habitation, mais le cas échéant, vous serez informés des coupures d'eau potable 72h à l'avance.

Déviation VL phase 4,5,6



Déviation VL phase 3

